



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 31 octobre 2013

L'an deux mille treize et le trente et un octobre à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

PRESENTS : MM BESSETTES - BLANC - CAUQUIL - CURETTI - FABRIES - GROS - TACCONE - VIALA B. - VIALA D. - MMES COUGNENC - DURIS - FADDI - GILBERT HEBRARD - RABOU - MM BONNET - BOUTIE - COLOMBIER - DUVAL - JEANZAC - LENCOU - MAUREL - MAZARS - SARRAN - VANDENDRIESSCHE - VERNHES.

N° 2013/171

Objet : Transformation du Budget Annexe Crèche Les Petits Meuniers en Budget Annexe Crèches

Monsieur le Président précise qu'avec la reprise en régie de la crèche Poussin-Poussette de Vielmur à compter du 1^{er} janvier 2014, il est nécessaire de créer un Budget Annexe.

Cependant, comme la CCLPA gère déjà en régie la crèche située sur la Commune de Lautrec, il existe donc un Budget Annexe Crèche les Petits Meuniers.

Monsieur le Président propose donc de transformer le Budget Annexe Crèche Les Petits Meuniers en Budget Annexe Crèches ce qui permettra de comptabiliser sur un même Budget les deux structures.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- approuve la transformation du Budget Annexe Crèche les Petits Meuniers en Budget Annexe Crèches et ce à compter du 1^{er} janvier 2014,
- autorise Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture le 5 novembre 2013

Le Président,
Raymond GARDELLE